



Département DANSE

Règlement des études



Le département danse est structuré en 4 cursus, et 3 ateliers. L'entrée en cursus se fait à l'âge de 8 ans.

Deux années d'éveil permettent cependant à l'élève, dès 6 ans, de se familiariser avec les fondamentaux de l'enseignement artistique, dont celui de la danse.

Initiation à la danse (hip-hop et orientale)

- **LIEU DE PRATIQUE** : Centres sociaux de différents quartiers de Villeurbanne
- **ÂGE & NIVEAU D'ENTRÉE** : À partir de 6 ans - débutant complet
- **NOMBRE D'HEURES DE PRATIQUE HEBDOMADAIRE** : 1 heure
- **CONTENUS & OBJECTIFS** : Découverte corporelle, mise en jeu de la sensibilité artistique et développement de la créativité. Intégration des apprentissages fondamentaux du mouvement dansé, développement de la musicalité, de l'habileté corporelle, de la relation aux autres et à l'espace. Ecole du spectacle (présentation du travail en public), ouverture culturelle (rencontre, spectacles...). Les cours sont assurés par les professeurs de danse hip-hop et orientale. Au bout d'un ou deux ans, les enfants intègrent le premier cycle d'un des cursus de danse hip-hop ou orientale.
- **ÉVALUATION** : L'initiation peut se dérouler en 1 ou 2 ans. Le passage en premier cycle est validé par l'équipe des professeurs en conseil de classe en fin d'année.
- **PRÉCISIONS PRATIQUES** : Certificat médical de non contre-indication à la pratique de la danse obligatoire.
Tenue :
Danse orientale : collant sans pieds, tee-shirt près du corps. Chaussettes. Bijoux interdits. Apporter une petite bouteille d'eau.

Danse hip-hop : survêtement et tee-shirt. Chaussettes et baskets adaptées (selon lieux). Bijoux interdits. Apporter une petite bouteille d'eau.



CURSUS DANSE AFRO-CONTEMPORAINE

1^{er} cycle danse afro-contemporaine :

- **LIEU DE PRATIQUE** : Ecole de musique, danse et art dramatique
- **ÂGE & NIVEAU D'ENTRÉE** : À partir de 8 ans - débutant
- **NOMBRE D'HEURES DE PRATIQUE HEBDOMADAIRE** :
Groupe A (début de cycle) : 1h danse afro-contemporaine
Groupe B (fin de cycle) : 1h danse afro-contemporaine +
2h15 danse contemporaine (facultatif)
- **CONTENUS & OBJECTIFS** : Intégration des bases de la structuration corporelle, de la relation à la musique et à l'espace, de l'expression artistique. Acquisition des éléments techniques et de la terminologie de base en danse contemporaine et africaine. Découverte de l'interprétation, de l'improvisation, de la composition. Ecole du spectacle (présentation du travail en public), ouverture culturelle (rencontres musique-danse, spectacles...).

- **EVALUATION** : Le premier cycle dure entre 3 et 5 ans et est construit selon une progression en deux phases d'apprentissages A et B.
Le passage dans le groupe B est validé par l'équipe des professeurs en conseil de classe en fin d'année, sur la base d'un contrôle continu. Le passage en deuxième cycle est validé par un jury composé de l'équipe des professeurs, lors d'un examen de fin de cycle commun aux deux disciplines.

- **PRÉCISIONS PRATIQUES** : Certificat médical de non contre-indication à la pratique de la danse obligatoire.
Tenue : collant sans pieds, tee-shirt près du corps de couleur unie, sans inscriptions. Cheveux attachés, pieds nus (prévoir des chaussettes en coton et un pull léger près du corps pour les intersaisons). Bijoux interdits. Apporter une petite bouteille d'eau.

La pratique des deux disciplines est fortement recommandée. Il est toutefois possible de ne suivre qu'une des deux disciplines : cette décision doit être prise en concertation avec l'équipe pédagogique.

• 2^e cycle danse afro-contemporaine :

- **LIEU DE PRATIQUE** : Ecole de musique, danse et art dramatique
- **ÂGE & NIVEAU D'ENTRÉE** : À partir de 10 ans – débutant/intermédiaire
- **NOMBRE D'HEURES DE PRATIQUE HEBDOMADAIRE** :
Groupe A (début de cycle) : 1h15 + discipline complémentaire obligatoire au choix parmi les trois autres disciplines.
Groupe B (fin de cycle) : 1h30 + discipline complémentaire obligatoire au choix parmi les trois autres disciplines.
- **CONTENUS & OBJECTIFS** : Approfondissement des bases de la structuration corporelle, de la relation à la musique et à l'espace, de l'expression artistique. Acquisition d'éléments techniques complexes et de la terminologie en danse contemporaine et africaine. Acquisition des éléments de base de l'interprétation, de l'improvisation, de la composition. Intégration d'une méthodologie de base du travail en autonomie. Développement de la sensibilité et de l'engagement artistique.
Ecole du spectacle (présentation du travail en public), ouverture culturelle (rencontres musique-danse, spectacles...).

- **EVALUATION** : Le 2^e cycle dure entre 3 et 5 ans et est construit selon une progression en deux phases d'apprentissages A et B.
Le passage dans le groupe B est validé par l'équipe des professeurs en conseil de classe en fin d'année. Le passage en 3^e cycle est validé par un jury composé de l'équipe des professeurs et d'un membre de la direction, lors d'un examen de fin de cycle commun aux deux disciplines.

- **PRÉCISIONS PRATIQUES** : Certificat médical de non contre-indication à la pratique de la danse obligatoire.

Tenue : collant sans pieds, tee-shirt près du corps de couleur unie, sans inscriptions. Cheveux attachés, pieds nus (prévoir des chaussettes en coton et un pull léger près du corps pour les intersaisons). Bijoux interdits. Apporter une petite bouteille d'eau.

3^e cycle danse afro-contemporaine :

- **LIEU DE PRATIQUE** : Ecole de musique, danse et art dramatique
- **ÂGE & NIVEAU D'ENTRÉE** : À partir de 14 ans – débutant/intermédiaire
- **NOMBRE D'HEURES DE PRATIQUE HEBDOMADAIRE** : 1h45 en danse africaine + atelier Labo-danse + discipline complémentaire obligatoire au choix parmi les trois autres disciplines.
- **CONTENUS & OBJECTIFS** : Consolidation des acquisitions du deuxième cycle. Approfondissement de l'interprétation, de l'improvisation, de la composition. Travail en autonomie. Développement de la sensibilité et de l'engagement artistique.
Ecole du spectacle (présentation du travail en public), ouverture culturelle (rencontres musique-danse, spectacles...), anatomie/analyse du mouvement (initiation sous forme de stages ponctuels), histoire de la danse et culture artistique, conférences obligatoires (1 sur les médias de la documentation et 1 sur les risques auditifs).

EVALUATION : Le troisième cycle dure entre 2 et 4 ans. Il aboutit à l'obtention du Certificat d'Etudes Chorégraphiques (CEC), validé de la façon suivante :

UV Technique	Validée par épreuves terminales par un jury externe et un membre de la direction.
UV Labo Danse	Validée au bout d'un an sur décision de l'équipe pédagogique en fonction de l'assiduité et de la qualité d'implication. Une 2 ^e année peut être requise avant validation.
UV Projet Personnel	Validée par réalisation d'un projet personnel collectif (deux interprètes danseurs au minimum), présenté en public.
UV Discipline Complémentaire	Validée par le professeur après réalisation d'une composition personnelle dans la discipline, attestant d'une maîtrise suffisante et d'une connaissance de la discipline concernée.
UV conférences	6 conférences obligatoires dont 1 sur les médias de la documentation et 1 sur les risques auditifs. Certaines conférences extérieures peuvent être validées sur présentation d'un justificatif et après accord de l'équipe pédagogique

- **PRÉCISIONS PRATIQUES** : Certificat médical de non contre-indication à la pratique de la danse obligatoire.
Tenue : collant sans pieds, tee-shirt près du corps de couleur unie, sans inscriptions. Cheveux attachés, pieds nus (prévoir des chaussettes en coton et un pull léger près du corps pour les intersaisons). Bijoux interdits. Apporter une petite bouteille d'eau.

CURSUS DANSE CONTEMPORAINE

1^{er} cycle danse contemporaine :

- **LIEU DE PRATIQUE** : Ecole de musique, danse et art dramatique
- **ÂGE & NIVEAU D'ENTRÉE** : À partir de 8 ans - débutant
- **NOMBRE D'HEURES DE PRATIQUE HEBDOMADAIRE** :
Groupe A (début de cycle) : 1h danse afro-contemporaine + 1h de formation musicale obligatoire (2 années au total)
Groupe B (fin de cycle) : 2h15 danse contemporaine + 1h danse afro-contemporaine (facultatif) + 1h de formation musicale obligatoire (2 années au total)
- **CONTENUS & OBJECTIFS** : Intégration des bases de la structuration corporelle, de la relation à la musique et à l'espace, de l'expression artistique. Acquisition des éléments techniques et de la terminologie de base en danse contemporaine et africaine. Découverte de l'interprétation, de l'improvisation, de la composition. Ecole du spectacle (présentation du travail en public), ouverture culturelle (rencontres musique-danse, spectacles...).

- **EVALUATION** : Le premier cycle dure entre 3 et 5 ans et est construit selon une progression en deux phases d'apprentissages A et B.
Le passage dans le groupe B est validé par l'équipe des professeurs en conseil de classe en fin d'année, sur la base d'un contrôle continu. Le passage en deuxième cycle est validé par un jury composé de l'équipe des professeurs, lors d'un examen de fin de cycle commun aux deux disciplines.

- **PRÉCISIONS PRATIQUES** : Certificat médical de non contre-indication à la pratique de la danse obligatoire.
Tenue : collant sans pieds, tee-shirt près du corps de couleur unie, sans inscriptions. Cheveux attachés, pieds nus (prévoir des chaussettes en coton et un pull léger près du corps pour les intersaisons). Bijoux interdits. Apporter une petite bouteille d'eau.

La pratique des deux disciplines est fortement recommandée. Il est toutefois possible de ne suivre qu'une des deux disciplines : cette décision doit être prise en concertation avec l'équipe pédagogique.

2^e cycle danse contemporaine :

- **LIEU DE PRATIQUE** : Ecole de musique, danse et art dramatique
- **ÂGE & NIVEAU D'ENTRÉE** : À partir de 10 ans – débutant/intermédiaire
- **NOMBRE D'HEURES DE PRATIQUE HEBDOMADAIRE** :
Groupe A (début de cycle) : 2h15 danse contemporaine + discipline complémentaire obligatoire au choix parmi les trois autres disciplines.
Groupe B (fin de cycle) : 3h danse contemporaine + discipline complémentaire obligatoire au choix parmi les trois autres disciplines.
- **CONTENUS & OBJECTIFS** : Approfondissement des bases de la structuration corporelle, de la relation à la musique et à l'espace, de l'expression artistique. Acquisition d'éléments techniques complexes et de la terminologie en danse contemporaine et africaine. Acquisition des éléments de base de l'interprétation, de l'improvisation, de la composition. Intégration d'une méthodologie de base du travail en autonomie. Développement de la sensibilité et de l'engagement artistique.

Ecole du spectacle (présentation du travail en public), ouverture culturelle (rencontres musique-danse, spectacles...).

• EVALUATION

Le 2^e cycle dure entre 3 et 5 ans et est construit selon une progression en deux phases d'apprentissages A et B. Le passage dans le groupe B est validé par l'équipe des professeurs en conseil de classe en fin d'année. Le passage en troisième cycle est validé par un jury composé de l'équipe des professeurs et d'un membre de la direction, lors d'un examen de fin de cycle commun aux deux disciplines.

- **PRÉCISIONS PRATIQUES** : Certificat médical de non contre-indication à la pratique de la danse obligatoire.

Tenue : collant sans pieds, tee-shirt près du corps de couleur unie, sans inscriptions. Cheveux attachés, pieds nus (prévoir des chaussettes en coton et un pull léger près du corps pour les intersaisons). Bijoux interdits. Apporter une petite bouteille d'eau.

3^e cycle danse contemporaine :

- **LIEU DE PRATIQUE** : Ecole de musique, danse et art Dramatique
- **ÂGE & NIVEAU D'ENTRÉE** : À partir de 14 ans – débutant/intermédiaire
- **NOMBRE D'HEURES DE PRATIQUE HEBDOMADAIRE** :
Groupe A (élèves en discipline complémentaire) : 3h danse contemporaine + discipline complémentaire obligatoire au choix parmi les trois autres disciplines.
Groupe B (conduisant à l'obtention du CEC) : 4h30 danse contemporaine + atelier Labo-danse + discipline complémentaire obligatoire au choix parmi les trois autres disciplines.
- **CONTENUS & OBJECTIFS** : Consolidation des acquisitions du deuxième cycle. Approfondissement de l'interprétation, de l'improvisation, de la composition. Travail en autonomie. Développement de la sensibilité et de l'engagement artistique.
Groupe A et B : Ecole du spectacle (présentation du travail en public), ouverture culturelle (rencontres musique-danse, spectacles...), anatomie/analyse du mouvement, histoire de la danse et culture artistique.

Le passage dans le groupe B est obligatoire pour l'obtention du CEC.

EVALUATION : Le 3^e cycle dure entre 2 et 4 ans. Il aboutit à l'obtention du Certificat d'Etudes Chorégraphiques (CEC), validé de la façon suivante :

UV Technique	Validée par épreuves terminales par un jury externe et un membre de la direction.
UV Labo Danse	Validée au bout d'un an sur décision de l'équipe pédagogique en fonction de l'assiduité et de la qualité d'implication. Une deuxième année peut être requise avant validation.
UV Projet Personnel	Validée par réalisation d'un projet personnel collectif (deux interprètes danseurs au minimum), présenté en public.
UV Discipline Complémentaire	Validée par le professeur après réalisation d'une composition personnelle dans la discipline, attestant d'une maîtrise suffisante et d'une connaissance de la discipline concernée.
UV conférences	6 conférences obligatoires dont 1 sur les médias de la documentation et 1 sur les risques auditifs. Certaines conférences extérieures peuvent être validées sur présentation d'un justificatif et après accord de l'équipe pédagogique.

- **PRÉCISIONS PRATIQUES** : Certificat médical de non contre-indication à la pratique de la danse obligatoire.
Tenue : collant sans pieds, tee-shirt près du corps de couleur unie, sans inscriptions. Cheveux attachés, pieds nus (prévoir des chaussettes en coton et un pull léger près du corps pour les intersaisons). Bijoux interdits. Apporter une petite bouteille d'eau.

Cursus danse orientale

1^{er} cycle danse orientale :

- **LIEU DE PRATIQUE** : Centre sociaux de Villeurbanne
- **ÂGE & NIVEAU D'ENTRÉE** : À partir de 8 ans - débutant
- **NOMBRE D'HEURES DE PRATIQUE HEBDOMADAIRE** : 1 heure
- **CONTENUS & OBJECTIFS** : Intégration des bases de la structuration corporelle, de la relation à la musique et à l'espace, de l'expression artistique. Acquisition des éléments techniques et de la terminologie de base en danse orientale. Découverte de l'interprétation, de l'improvisation, de la composition. Ecole du spectacle (présentation du travail en public),

ouverture culturelle (rencontres musique-danse, spectacles...).

- **EVALUATION** : Le passage en deuxième cycle est validé sur la base d'un contrôle continu et validé par le professeur.
- **PRÉCISIONS PRATIQUES** : Certificat médical de non contre-indication à la pratique de la danse obligatoire.

Tenue : collant sans pieds, tee-shirt près du corps de couleur unie, sans inscriptions. Cheveux attachés, pieds nus (prévoir des chaussettes en coton et un pull léger près du corps pour les intersaisons). Bijoux interdits. Apporter une petite bouteille d'eau.

2^e cycle danse orientale :

- **LIEU DE PRATIQUE** : Ecole de musique, danse et art dramatique
- **ÂGE & NIVEAU D'ENTRÉE** : À partir de 12 ans – débutant/intermédiaire
- **NOMBRE D'HEURES DE PRATIQUE HEBDOMADAIRE** : 1h30 danse orientale + discipline complémentaire obligatoire au choix parmi les trois autres disciplines.
- **CONTENUS & OBJECTIFS** : Approfondissement des bases de la structuration corporelle, de la relation à la musique et à l'espace, de l'expression artistique. Acquisition d'éléments techniques complexes et de la terminologie en danse orientale. Acquisition des éléments de base de l'interprétation, de l'improvisation, de la composition. Intégration d'une méthodologie de base du travail en autonomie. Développement de la sensibilité et de l'engagement artistique. Ecole du spectacle (présentation du travail en public),

ouverture culturelle (rencontres musique-danse, spectacles...).

- **EVALUATION** : Le deuxième cycle dure entre 3 et 5 ans. Le passage en troisième cycle est validé par un jury interne et un membre de la direction, lors d'un examen de fin de cycle. Le passage dans la discipline complémentaire suit les règles d'évaluation de la discipline.
- **PRÉCISIONS PRATIQUES** : Certificat médical de non contre-indication à la pratique de la danse obligatoire.

Tenue : collant sans pieds, tee-shirt près du corps de couleur unie, sans inscriptions. Cheveux attachés, pieds nus (prévoir des chaussettes en coton et un pull léger près du corps pour les intersaisons). Bijoux interdits. Apporter une petite bouteille d'eau.

3^e cycle danse orientale :

- **LIEU DE PRATIQUE** : Ecole de musique, danse et art dramatique
- **ÂGE & NIVEAU D'ENTRÉE** : À partir de 16 ans – débutant/intermédiaire
- **NOMBRE D'HEURES DE PRATIQUE HEBDOMADAIRE** : 2h danse orientale + atelier Labo-danse + discipline complémentaire obligatoire au choix parmi les trois autres disciplines (changement de deuxième discipline possible au bout de 4 ans de pratique).

- **CONTENUS & OBJECTIFS** : Consolidation des acquisitions du 2^e cycle. Approfondissement de l'interprétation, de l'improvisation, de la composition. Travail en autonomie. Développement de la sensibilité et de l'engagement artistique.

Ecole du spectacle (présentation du travail en public), ouverture culturelle (rencontres musique-danse, spectacles...), anatomie/analyse du mouvement (initiation sous forme de stages ponctuels), histoire de la danse et culture artistique, conférences obligatoires (1 sur les médias de la documentation et 1 sur les risques auditifs).

EVALUATION : Le 3 ^e cycle dure entre 2 et 4 ans. Il aboutit à l'obtention du Certificat d'Etudes Chorégraphiques (CEC), validé de la façon suivante :	
UV Technique	Validée par épreuves terminales par un jury externe et un membre de la direction.
UV Labo Danse	Validée au bout d'un an sur décision de l'équipe pédagogique en fonction de l'assiduité et de la qualité d'implication. Une 2 ^e année peut être requise avant validation.
UV Projet Personnel	Validée par réalisation d'un projet personnel collectif (2 interprètes danseurs au minimum), présenté en public.
UV Discipline Complémentaire	Validée par le professeur après réalisation d'une composition personnelle dans la discipline, attestant d'une maîtrise suffisante et d'une connaissance de la discipline concernée.
UV conférences	6 conférences obligatoires dont 1 sur les médias de la documentation et 1 sur les risques auditifs. Certaines conférences extérieures peuvent être validées sur présentation d'un justificatif et après accord de l'équipe pédagogique.

- **PRÉCISIONS PRATIQUES** : Certificat médical de non contre-indication à la pratique de la danse obligatoire. Tenue : collant sans pieds, tee-shirt près du corps de couleur unie, sans inscriptions. Cheveux attachés, pieds nus (prévoir des chaussettes en coton et un pull léger près du corps pour les intersaisons). Bijoux interdits. Apporter une petite bouteille d'eau.

Cursus danse hip-hop

1^{er} cycle danse hip-hop :

- **LIEU DE PRATIQUE** : Centres sociaux de Villeurbanne
- **ÂGE & NIVEAU D'ENTRÉE** : À partir de 8 ans - débutant
- **NOMBRE D'HEURES DE PRATIQUE HEBDOMADAIRE** : 1h30
- **CONTENUS & OBJECTIFS** : Intégration des bases de la structuration corporelle, de la relation à la musique et à l'espace, de l'expression artistique. Acquisition des éléments techniques et de la terminologie de base en danse hip-hop. Découverte de l'interprétation, de

l'improvisation, de la composition.

Ecole du spectacle (présentation du travail en public), ouverture culturelle (rencontres musique-danse, spectacles...).

- **EVALUATION** : Le passage en deuxième cycle est validé sur la base d'un contrôle continu et validé par le professeur.
- **PRÉCISIONS PRATIQUES** : Certificat médical de non contre-indication à la pratique de la danse obligatoire. Tenue : survêtement, tee-shirt près du corps. Cheveux attachés, chaussettes et baskets adaptées (selon lieu). Bijoux interdits. Apporter une petite bouteille d'eau.

2^e cycle danse hip-hop :

- **LIEU DE PRATIQUE** : Ecole de musique, danse et art dramatique
- **ÂGE & NIVEAU D'ENTRÉE** : À partir de 12 ans – débutant/intermédiaire
- **NOMBRE D'HEURES DE PRATIQUE HEBDOMADAIRE** : 1h30 danse hip-hop + discipline complémentaire obligatoire au choix parmi les trois autres disciplines.
- **CONTENUS & OBJECTIFS** : Approfondissement des bases de la structuration corporelle, de la relation à la musique et à l'espace, de l'expression artistique. Acquisition d'éléments techniques complexes et de la terminologie en danse hip-hop. Acquisition des éléments de base de l'interprétation,

de l'improvisation, de la composition. Intégration d'une méthodologie de base du travail en autonomie. Développement de la sensibilité et de l'engagement artistique.

Ecole du spectacle (présentation du travail en public), ouverture culturelle (rencontres musique-danse, spectacles...).

- **EVALUATION** : Le 2^e cycle dure entre 3 et 5 ans. Le passage en 3^e cycle est validé par un jury interne et un membre de la direction, lors d'un examen de fin de cycle. Le passage dans la discipline complémentaire suit les règles d'évaluation de la discipline.
- **PRÉCISIONS PRATIQUES** : Certificat médical de non contre-indication à la pratique de la danse obligatoire.

Tenue : survêtement, tee-shirt près du corps. Cheveux attachés, chaussettes et baskets adaptées (selon lieu). Bijoux interdits. Apporter une petite bouteille d'eau.

3^e cycle danse hip-hop :

- **LIEU DE PRATIQUE** : Ecole de musique, danse et art dramatique
 - **ÂGE & NIVEAU D'ENTRÉE** : À partir de 16 ans – débutant/intermédiaire
 - **NOMBRE D'HEURES DE PRATIQUE HEBDOMADAIRE** : 2h danse hip-hop + atelier Labo-danse + discipline complémentaire obligatoire au choix parmi les trois autres disciplines (changement de deuxième discipline possible au bout de 4 ans de pratique).
- CONTENUS & OBJECTIFS** : Consolidation des acquisitions du 2^e cycle. Approfondissement de l'interprétation, de l'improvisation, de la composition. Travail en autonomie. Développement de la sensibilité et de l'engagement artistique. Ecole du spectacle (présentation du travail en public), ouverture culturelle (rencontres musique-danse, spectacles...), anatomie/analyse du mouvement (initiation sous forme de stages ponctuels), histoire de la danse et culture artistique, conférences obligatoires (1 sur les médias de la documentation et 1 sur les risques auditifs).

EVALUATION : Le 3^e cycle dure entre 2 et 4 ans. Il aboutit à l'obtention du Certificat d'Etudes Chorégraphiques (CEC), validé de la façon suivante :

UV Technique	Validée par épreuves terminales par un jury externe et un membre de la direction.
UV Labo Danse	Validée au bout d'un an sur décision de l'équipe pédagogique en fonction de l'assiduité et de la qualité d'implication. Une 2 ^e année peut être requise avant validation.
UV Projet Personnel	Validée par réalisation d'un projet personnel collectif (2 interprètes danseurs au minimum), présenté en public.
UV Discipline Complémentaire	Validée par le professeur après réalisation d'une composition personnelle dans la discipline, attestant d'une maîtrise suffisante et d'une connaissance de la discipline concernée.
UV conférences	6 conférences obligatoires dont 1 sur les médias de la documentation et 1 sur les risques auditifs. Certaines conférences extérieures peuvent être validées sur présentation d'un justificatif et après accord de l'équipe pédagogique.

- **PRÉCISIONS PRATIQUES** : Certificat médical de non contre-indication à la pratique de la danse obligatoire. Tenue : survêtement, tee-shirt près du corps. Cheveux attachés, chaussettes et baskets adaptées (selon lieu). Bijoux interdits. Apporter une petite bouteille d'eau.

Ateliers transversaux

Atelier de danse baroque

L'atelier est le fruit d'une collaboration entre la JMB compagnie et le département de musiques anciennes de l'ENM.

- **DOMAINES CONCERNES** : Musiques anciennes, danse, musique classique
- **ÂGE & NIVEAU D'ENTRÉE** : à partir de 16 ans - débutant complet
- **NOMBRE D'HEURES DE PRATIQUE HEBDOMADAIRE** : 18 séances d'1h30 de septembre à mars.

- **CONTENUS & OBJECTIFS** : Apprentissage de pas, de figures et de danses, mouvements, caractères spécifiques et dynamiques de ces danses, travail des bras lié au mouvement de la danse, rapport musique-danse, lecture de documents anciens.

- **VALIDATION DE L'UV** : La validation se fait sur un critère d'assiduité et sur un contrôle continu des acquisitions.

- **PRÉCISIONS PRATIQUES** : Prévoir une tenue confortable et des chaussures souples à petits talons.

Atelier labo-danse

- **DOMAINES CONCERNES** : Danse
- **ÂGE & NIVEAU D'ENTRÉE** : obligatoire pour les élèves de troisième cycle danse, toutes disciplines confondues.
- **NOMBRE D'HEURES DE PRATIQUE HEBDOMADAIRE** : 1 heure et demie, encadrée régulièrement par un professeur

- **CONTENUS & OBJECTIFS** : L'atelier est essentiellement axé autour de la pratique autonome et la rencontre entre les différentes disciplines. Il vise à développer la capacité de l'élève à mener à bien, en autonomie, des projets chorégraphiques dans le cadre d'une pratique collective, au contact de profils et compétences variées. Il constitue en lui-même une UV, et doit être suivi avant de préparer l'UV Projet personnel requise pour l'obtention du CEC.

- **PRÉCISIONS PRATIQUES** : même conditions que pour le cursus danse.

Atelier corps transversalités

- **DOMAINES CONCERNES** : Tous, mais en priorité : 2^e et 3^e cycles chanson et musique classique.
- **ÂGE & NIVEAU D'ENTRÉE** : à partir de 18 ans - débutant
- **NOMBRE D'HEURES DE PRATIQUE HEBDOMADAIRE** : 2 h.

- **CONTENUS & OBJECTIFS** : L'atelier est réservé aux élèves instrumentistes, chanteurs ou comédiens inscrits à l'ENM*. Pour tout autre profil, une dérogation est possible selon les places disponibles. A partir des principes du Body-Mind Centering® l'étudiant pourra découvrir et expérimenter de nouveaux potentiels corporels. La recherche du mouvement dans sa relation profonde à soi, aux autres, à l'espace et à la musique sera au cœur du processus d'expérimentation et de composition. L'expérimentation est ainsi mise en avant, dans une démarche d'acquisition d'outils et techniques favorisant la transversalité entre les langages artistiques. La motivation de l'étudiant est essentielle, ainsi qu'un engagement régulier sur toute l'année scolaire.

- **VALIDATION DE L'UV** : La validation se fait sur deux critères : l'assiduité et la participation aux projets et manifestations prévues au programme.

- **PRÉCISIONS PRATIQUES** : Prévoir une tenue souple. Bijoux interdits. Instruments bienvenus. Certificat médical de non contre-indication à la pratique de la danse obligatoire.